



SICNEWSLETTER

La lettre d'information des experts-comptables

N° 23 - 13-04-2010

Joseph Zoragniotti a, le 16 février dernier, écrit à François Brottes, député de l'Isère, pour contester les propos qu'il avait malencontreusement tenus sur la profession lors d'une séance de la commission des Affaires économiques, mettant en doute le principe d'indépendance. Suite à quoi François Brottes a répondu par un courrier afin de présenter ses excuses à la profession. Fait suffisamment rare pour être souligné et partagé !

[Consultez la lettre adressée par Joseph Zoragniotti au député François Brottes](#)
[Téléchargez le courrier adressé par François Brottes](#)

Actualités

- [CET : les réponses à vos questions](#)
- [Télédéclarer la CVAE en 2010](#)
- [Renforcement des fonds propres](#)
- [Formation elearning - SAV Congrès](#)
- [En direct de RCF](#)

Evénements

- [Conférence Académie "La juste valeur dans tous ses Etats"](#)
- [Diplôme d'expertise comptable : une grande première !](#)

Produits & Services

- [Audit de la paie : nouvelle édition 2010](#)
- [Annexe des comptes annuels](#)
- [Associations et fondation: nouvelle édition](#)
- [Coopératives agricoles : guide pratique](#)

Clubs & Commissions

- [Jedeclear.com](#)
- [Infodoc-experts](#)
- [Comité social](#)

Actualités

Contribution économique territoriale (CET) : les réponses à vos questions

Pour vous aider dans la compréhension de la nouvelle contribution économique territoriale, le Conseil Supérieur vous ouvre gratuitement l'accès au service d'assistance téléphonique Infodoc-experts tous les mercredis après-midi de 14h à 17h30 au 0811 65 06 83, jusqu'au 30 juin 2010. Vous pouvez aussi poser vos questions par internet, un consultant du département fiscal vous rappellera dans les 3 jours.

[En savoir plus](#)

[Retrouvez tous les textes concernant la nouvelle CET et bien plus encore](#)





Télédéclarer la CVAE en 2010

La taxe professionnelle disparaît pour être remplacée par la CET qui comprend la CFE et la CVAE. Quelles sont les obligations déclaratives concernant la CVAE ?

[En savoir plus](#)

Renforcement des fonds propres : une solution, la plateforme d'intermédiation Oséo/CSOEC



Découvrez les nouveautés ainsi que les deux rôles clefs de l'expert-comptable sur la plateforme [CapitalPME](#).

[Téléchargez la note](#)

Formation elearning/SAV Congrès: accompagner son client dans sa recherche de financements



Véritable guide opérationnel, cette formation s'appuie sur les nombreux outils créés par l'Ordre à l'occasion du 64^{ème} Congrès, tels que la Roue de la relance. Grâce à son découpage par modules, accédez facilement aux thèmes que vous souhaitez étudier. Cette formation équivalente à 7 heures de formation en présentiel, est accessible pendant une durée de 12 mois et sera mise à jour en fonction de l'actualité.

[Pour en savoir plus](#)

La chronique hebdomadaire des experts-comptables sur RCF



[Ecoutez les premières interventions diffusées dans le cadre du magazine de l'Economie](#)

[Retour au sommaire](#)

Evénements

Conférence "La juste valeur dans tous ses Etats"

Le mardi 27 avril 2010 de 13h30 à 18h30, l'Académie organise un grand colloque au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie sur le thème "La juste valeur dans tous ses Etats". L'occasion de faire le point sur l'origine et les fondements du concept de juste valeur, son évolution récente et à venir et ses implications macro économiques et politiques. Un événement sous le haut patronage et la présence annoncée de Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

[En savoir plus et s'inscrire](#)



Diplôme d'expertise comptable : une grande première !

Pour la première fois, le diplôme d'expertise comptable a été remis aux candidats admis en 2009 au cours d'une cérémonie solennelle.

[Visionnez la vidéo de l'événement](#)



[Retour au sommaire](#)

Produits & Services

Audit de la paie : nouvelle édition 2010

La nouvelle version 2010 inclut notamment:

- la prise en charge de la DADS 2009, les nouveaux barèmes 2010 (plafond, AN, SMIC...);
- l'indemnité de départ volontaire qui est intégralement soumise à impôt sur le revenu, applicable depuis le 1^{er} janvier 2010;
- la majoration pour les heures comprises dans les horaires d'équivalence, au niveau du calcul de "réduction Fillon", étant à déduire dans le calcul du coefficient, modification applicable au 1^{er} janvier 2010;
- la mise à jour directe par internet dès l'ouverture du logiciel.

[Rendez-vous sur la boutique ECM](#)



Annexe des comptes annuels

Véritable guide pratique, le Pocket Annexe présente toutes les informations à faire figurer dans l'annexe des comptes annuels des entreprises individuelles, des sociétés et des associations. A la fois synthétique et pédagogique, cet ouvrage de poche a été conçu spécialement pour les collaborateurs de cabinets. Pratique pour l'emporter en clientèle sans se charger, les collaborateurs doivent l'avoir toujours avec eux.

[Rendez-vous sur la boutique ECM](#)



Associations et fondations : nouvelle édition

Depuis dix ans, la comptabilité des associations et fondations a été bouleversée par une série de règlements encadrant un champ économique de ces structures qui bénéficiait jusqu'alors d'une très grande liberté. Cette étude permettra aux experts-comptables une application concrète des nouvelles règles, correspondant à la technicité des missions rencontrées.

[Rendez-vous sur la boutique ECM](#)





Coopératives agricoles : guide pratique de l'information financière

Ce guide pratique sur l'information financière dans les groupes coopératifs agricoles, rédigé par des praticiens fortement impliqués dans ce secteur, permet par une approche très pédagogique de faciliter la compréhension des spécificités coopératives et d'aider ainsi à la lecture des états financiers des groupes coopératifs.

[Rendez-vous sur la boutique ECM](#)

[Retour au sommaire](#)

Clubs & Commissions

Record de 8,8 millions de flux dématérialisés en 2009 pour [jedeclare.com](#) !

[Retrouvez le communiqué de presse sur les chiffres clés 2009](#)



Rupture conventionnelle et licenciement économique

Dans une instruction du 23 mars 2010, la DGT rappelle que la rupture conventionnelle ne doit pas conduire à contourner les règles du licenciement collectif pour motif économique. A défaut, la DGT, à forces d'exemples, indique que l'administration doit refuser l'homologation de la rupture conventionnelle.

[Pour en savoir plus](#)



Les déclarations sociales : du nouveau en retraite et prévoyance

AG2R la mondiale informe les experts-comptables concernant la désimbrication des DUCS retraite et prévoyance.

[Pour en savoir plus](#)



[Retour au sommaire](#)